



**Edition n°160/été 2018**

**SOMMAIRE**

**LE MOT DE LA SYNDIQUE .....2**

**LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL .....3**

**INFORMATIONS GENERALES .....4**

    INSTALLATION D'ENTREPOSAGE DE SUBSTANCES POLLUANTES .....4

    MESURES CONTRE LE STOCKAGE ILLEGALE DE VEHICULES A MOTEUR .....5

    LES OFFRES DE LA CARTECULTURE .....6

**LA VIE DE LA COMMUNE .....7**

    FERMETURE ET VACANCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE .....7

    FETE NATIONALE 2018 .....7

    REFECTION DE LA ROUTE DES GONDRANS ET CHEMIN DES BOURIERES .....8

    FENETRES DE NOËL 2018 .....8

**LES NOUVEAUX HABITANTS .....8**

**LES PETITES ANNONCES .....9**

## Le mot de la syndique

Chers Autignynois,

Nous voici en pleine pause estivale, celle-ci est la bienvenue pour la majorité d'entre nous, elle est aussi l'occasion de prendre un peu de recul pour celles et ceux qui peuvent partir, de vivre plus calmement pour d'autres. Pour vous, exploitants agricoles, la période est certes moins calme, mais propice pour vos travaux champêtres. La météo vous accompagne en tout cas, ensoleillée, avec quelques chutes d'eau bienvenues de temps à autre.

Votre conseil communal et autres entités intercommunales ont continué d'avancer dans leurs projets. Comme vous pourrez le lire un peu plus loin, la réfection de la Route des Gondrans tant attendue, est planifiée ces toutes prochaines semaines. Dans le courant de la première quinzaine d'août, vos chères têtes blondes pourront profiter de la nouvelle place de jeux. Espérons que tout un chacun saura respecter ces nouvelles installations.

Mais aussi.....

Le rapport de la pré-étude de fusion avec Chénens, Cottens et La Brillaz est en cours de finalisation. Chaque conseil se déterminera d'ici fin septembre sur sa volonté de poursuivre ou pas dans ce sens. Vous serez alors informés de nos décisions respectives, et la Vie continuera, selon ces dernières.....

Le permis d'agrandissement de la Résidence St Martin ayant été accordé, le premier coup de pioche n'est plus très loin, là aussi régulièrement vous pourrez suivre l'évolution de la mise en place du projet.

Cette pause nous permettra aussi de nous retrouver comme de coutume pour la traditionnelle Fête nationale qui se déroulera le 31 juillet prochain.

A nouveau, nous aurons le plaisir de recevoir les cuisiniers tessinois qui se réjouissent de nous faire déguster leurs spécialités. Ce choix s'est également imposé à votre Conseil, puisqu'il a décidé de vous faire découvrir un département militaire, très probablement peu ou pas du tout connu par nombre d'entre vous : *le Centre de compétences pour le service vétérinaire et animaux de l'armée*. Quoi de mieux pour fêter et saluer la promotion de notre ancien conseiller communal, Antonio Spadafora !?

Nommé Commandant fin 2017 de ce Centre de compétences, il est déjà heureux de partager avec vous un moment particulier à cette occasion. Son collègue fribourgeois, M. Yvon Langel, divisionnaire territorial pour tous les cantons romands et Berne, ancien syndic de la Commune de Vernay, sera notre invité d'honneur pour le discours officiel.

Votre Conseil communal se réjouit de vous accueillir bientôt pour ce moment convivial.

Au plaisir de vous revoir à ce moment-là !

Dominique Haller Sobritz, syndique



## Les principaux travaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition, le Conseil communal a, entre autres, ...

### décidé

- ❖ d'engager Mme Erika Chappuis comme secrétaire communale à 70 % dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Mme Chappuis effectuera déjà quelques heures dès la fin août pour permettre une bonne transition avec la secrétaire actuelle.
- ❖ de tester une nouvelle organisation pour les **DECHETS ENCOMBRANTS** : Cet automne la date des déchets encombrants est le **samedi 22 septembre**. Le Conseil communal a décidé d'étendre la plage horaire de dépôt et donne ainsi la possibilité aux citoyens de venir déposer leurs encombrants également le **vendredi soir 21 septembre**.

Horaires :           Vendredi 21 septembre 17h00- 19h00

                          Samedi 22 septembre 09h30-12h00

Adresse : chemin des Esserts 9, 1742 Autigny.

Sur ce thème, il est rappelé aux citoyens, que cette adresse, ou plus exactement la benne de déchets verts qui s'y trouve est **exclusivement réservée au dépôt de gazon** et non, pour y déposer des ordures ménagères quelles qu'elles soient (en sac ou pas), des restes de repas, des déchets de chantier, des pierres ou tout autre article indésirable.

### pris acte

- ❖ de la démission de M. Olivier Marchon du Conseil communal, avec effet au 31 décembre 2018. M. Marchon et sa famille ayant acquis une propriété dans une autre commune du Canton, ils vont quitter Autigny. La poursuite de son mandat n'est, dans ses conditions, pas autorisée.

Une élection complémentaire aura lieu dans le courant de l'automne 2018. Des informations vous parviendront par le biais d'un tous-ménages dans les prochaines semaines.

- ❖ de la démission de Mme Joëlle Nicolet, animatrice AES, pour la fin de l'année scolaire 2017/2018. Elle a été engagée comme responsable de l'AES de Cottens. Merci à Mme Nicolet pour son travail et son investissement. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir à son nouveau poste.

L'engagement d'une nouvelle personne est en cours.

- ❖ suite à son engagement en qualité de secrétaire communale, de la démission de Mme Erika Chappuis du Conseil des parents.

Un nouveau représentant de Chénens pour le Conseil des parents sera nommé.



## Informations générales

### Installation d'entreposage de substances polluantes



### Installation d'entreposage de substances polluantes

#### Information pour les propriétaires d'une citerne à mazout, à diesel ou à essence

Afin d'éviter toute pollution des eaux, n'oubliez pas de faire contrôler votre installation.

**Un contrôle tous les dix ans est obligatoire :**

- > si votre installation se trouve en zone de protection des eaux souterraines (zones S). Un ordre de contrôle sera envoyé par le Service de l'environnement.
- > si votre réservoir de moyenne grandeur (> 2000 litres) est situé dans des secteurs de protection des eaux particulièrement menacés (A<sub>U</sub>). Un ordre de contrôle sera envoyé par votre commune.

Les installations doivent être autorisées par l'autorité (art. 19, al. 2, LEaux; art. 32, al. 2, let. h, i et j, OEaux) et doivent être contrôlées au moins tous les 10 ans par une personne compétente (art. 22, al. 3, LEaux; art. 32a, al. 1, OEaux).

**Un contrôle tous les dix ans est recommandé :**

- > si votre installation ne se trouve pas en secteur de protection des eaux particulièrement menacés (secteur ũB).
- > si votre réservoir est petit (451 à 2000 litres) et situé en secteur A<sub>U</sub>.

Le contrôle, l'exploitation et la maintenance sont sous la responsabilité propre du détenteur de l'installation (art. 22, al. 1, LEaux).

La liste des entreprises spécialisées est disponible sur le site de l'Association pour la protection des eaux et la sécurité des citernes CITEC-Suisse [www.citec-suisse.ch](http://www.citec-suisse.ch).

*En vertu de l'art. 70, al. 1, let. b, LEaux, le détenteur d'une installation contenant des liquides de nature à polluer les eaux qui n'aura pas, conformément à la présente loi, installé les appareils et aménagé les constructions nécessaires à la protection des eaux ou ne les aura pas maintenus en état de fonctionner, polluant ainsi l'eau ou créant un risque de pollution, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire s'il a agi intentionnellement. Si l'auteur a agi par négligence, la peine sera une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus (al. 2). En outre, les frais découlant d'une pollution ou d'un risque de pollution sont à la charge du perturbateur.*

**Renseignements**  
Commune d'Autigny  
Route de Chênens 12  
1742 Autigny  
026/477.16.25

**Service de l'environnement SEN**  
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez  
T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02  
[sen@fr.ch](mailto:sen@fr.ch) [www.fr.ch/EAU](http://www.fr.ch/EAU)



## ***Mesures contre le stockage illégale de véhicules à moteur***

Il est de plus en plus fréquent de voir des véhicules usagés entreposés illégalement dans les communes du canton de Fribourg. Or, le stockage de véhicules d'occasion en extérieur peut être problématique sous l'angle environnemental.

Le Service de l'environnement a édicté une notice d'information relative à cette problématique :

[https://www.fr.ch/eau/files/pdf91/entreposage\\_vehicules\\_fr.pdf](https://www.fr.ch/eau/files/pdf91/entreposage_vehicules_fr.pdf)

Sont distingués les véhicules en parfait état de fonctionnement et ceux qui ont été retirés de la circulation (véhicules d'occasion, accidentés ou défectueux). **Les véhicules usagés sans permis de circulation ne peuvent être entreposés que sur des surfaces avec un revêtement et une évacuation des eaux.**

De plus, il convient de relever que du point de vue de la législation sur l'aménagement du territoire et les constructions, le dépôt prolongé de véhicules est soumis à l'obligation de permis, dans la mesure où il implique une utilisation durable du sol pour une affectation définie ainsi que des effets potentiels sur l'environnement.



A ce titre, **un dépôt de véhicules est soumis à la procédure ordinaire de permis** (art. 84 let. i du Règlement d'exécution de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire - ReLATeC). **Ce dernier ne pourra être délivré que si l'affectation de la zone le permet.**

**Le contrôle de la conformité des installations appartient aux communes**, lesquelles doivent informer la Préfecture en cas de travaux ou installations réalisés sans permis (art. 165 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions - LATeC).

De plus, **si des raisons de salubrité, de sécurité ou de protection des biens culturels l'exigent, la commune ordonne au propriétaire de supprimer les dépôts en tout genre** (art. 170 al. 1 LATeC).

Aussi, nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et de prendre les mesures nécessaires, le cas échéant. En cas de question, n'hésitez pas à contacter l'administration communale. Des contrôles seront effectués par le Conseil communal, en temps voulu.



## **Les offres de la CarteCulture**



**CarteCulture  
KulturLegi**

Communes du canton de Fribourg  
Gemeinden des Kantons Freiburg

### ***Petit budget – grand spectacle ? C'est possible avec la CarteCulture !***

Le cinéma, les concerts, la piscine, les spectacles avec un rabais de 30% à 70%, c'est ce qu'offre la CarteCulture. Souvent, ces activités sont rapidement mises entre parenthèses quand les budgets sont serrés.

Les propos d'une maman seule avec trois enfants le confirment : *« Je suis enchantée de cette offre qui nous permet, à mes enfants et à moi, de faire des activités que je n'aurais jamais pu envisager. »*

La CarteCulture a été mise en place afin de permettre aux personnes avec de petits moyens de participer à différentes activités de loisirs, seules ou en famille. Grâce à la CarteCulture, l'opportunité est donnée de vivre et de partager de bons moments, de participer à la vie en société et d'échanger.

A ce propos, une maman disait : *cela crée de belles émotions. Les enfants se réjouissent par exemple d'aller à la piscine. Le rabais nous permet d'y aller plus régulièrement.* De plus, le choix est très varié afin que chacun puisse trouver une activité qui lui plaît, qui attise sa curiosité ou qu'il a envie de découvrir. La carte est gratuite et son utilisation est simple et discrète.

### **Comment obtenir la CarteCulture ?**

Vous êtes au bénéfice des subsides de caisse maladie, des prestations complémentaires, d'une bourse d'études ou d'une saisie de salaire depuis plus de 9 mois ?

- Adressez-**vous** à Caritas Fribourg au 026.321.18.54 ou [info@caritas-fr.ch](mailto:info@caritas-fr.ch)
- Consultez le site [www.carteculture.ch/fribourg](http://www.carteculture.ch/fribourg)
- Remplissez le formulaire annexé à la fin du présent bulletin et envoyez-le à Caritas Fribourg, Rue de Morat 8, 1700 Fribourg

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires et les offres complètes sur [www.carteculture.ch/fribourg](http://www.carteculture.ch/fribourg).



## La vie de la commune

### ***Fermeture et vacances de l'administration communale***

Nous vous remercions de prendre note que l'administration communale sera fermée pour les vacances estivales du

**jeudi 19 juillet au vendredi 10 août 2018 inclus**

En cas d'urgence ou afin de consulter les dossiers de permis de construire à l'enquête, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur au 026/477.16.25 ou de nous adresser un courriel à [commune@autigny.ch](mailto:commune@autigny.ch). Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

### ***Fête nationale 2018***



La Fête nationale 2018 aura lieu, selon le tournus habituel,

**le mardi 31 juillet 2018  
dès 19.30 heures à Autigny.**

Cette année, une **soirée tessinoise** est organisée.

### **Programme**

- ❖ Apéritif d'accueil offert par la Commune d'Autigny
- ❖ Démonstration de la troupe du Colonel Antonio Spadafora
- ❖ Allocution du Divisionnaire Yvon Langel, commandant de la Division territoriale 1
- ❖ Hymne national
- ❖ Feu
- ❖ Repas offert par la Commune d'Autigny
- ❖ Bar et petite restauration tenus par la Société de jeunesse d'Autigny

Nous nous réjouissons de cette nouvelle occasion de vous rencontrer.



## ***Réfection de la Route des Gondrans et Chemin des Bourrières***

Les travaux de réfection de la **Route des Gondrans** et du **Chemin des Bourrières** débuteront **le 20 août 2018** et dureront environ **deux mois**, soit jusqu'à fin octobre 2018.

Ces travaux importants engendreront, bien entendu, quelques perturbations de trafic et par moment une fermeture de la route.

Toutefois, selon informations reçues de l'entreprise mandatée, le chantier sera organisé, afin de permettre aux différents utilisateurs et plus spécialement aux habitants du Chemin des Bourrières d'accéder à leur domicile.

Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir vous conformer aux instructions et signalisations en place, et comptons sur votre compréhension.

Pour toutes questions, M. Maïc Werner, Conseiller communal responsable des routes, se tient à votre disposition 079 711 65 18.

## ***Fenêtres de Noël 2018***

Revoilà le temps de penser au décor des fenêtres de Noël.

Pendant le mois de décembre, tous les soirs, une fenêtre s'illuminera et il y aura un accueil ou pas, suivant la disponibilité de chacun, et ceci de 19h30 à 21 h.

Si vous êtes intéressés à participer à ce cheminement en décorant une de vos fenêtres, inscrivez-vous jusqu'au 30 octobre. Un tout ménage concernant la liste de ce parcours sera envoyé au cours de la 2ème quinzaine de novembre.



Adresse de contact : Jacqueline Boschung, Ch. des Vergers 4, 1742 Autigny (079/379.02.80)

## **Les nouveaux habitants**

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :

- Aeby Laetitia
- Benois Viviane Sarah
- Cudré-Mauroux Alexandre
- Faragalli Stive et Iran Anh-Chi
- Fornerod Santana
- Pugin Jean-Paul
- Rodrigues Maia Bruno

Nous leur souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus amplement connaissance.



## Les petites annonces



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

### Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h  
mercredi 15h – 19h30  
samedi 9h – 12h  
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

### Quoi ?

- plus de **22'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Un catalogue en ligne et la possibilité de :
  - réserver des livres
  - prolonger le délai de prêt



**Lecture Académie** : Grand jeu de lecture à voix haute pour les enfants de 6 à 8<sup>h</sup>.

Le 23 mai 2018, la Bibliothèque régionale d'Avry a accueilli la 1<sup>ère</sup> manche de Lecture Académie. Public et jury ont écouté attentivement les textes proposés et lus par cinq enfants de la région. Ils ont pu apprécier la qualité de lecture de chaque participant. Après délibération, le jury a désigné Alexandre Ireland de Noréaz pour la grande finale qui aura lieu le 16 juin à 9h30 au Théâtre de l'Arbanel à Treyvaux.

Bonne chance à lui et à tous les participants, nos plus vives félicitations !!!



## ÉTÉ 2018

Samedi 9h – 12h  
Mercredi 15h – 19h30

### Fermeture annuelle

du 24 juillet au 13 août

dès le 14 août : reprise de l'horaire habituel  
(Δ 15 août : jour férié !)



## A L'AGENDA

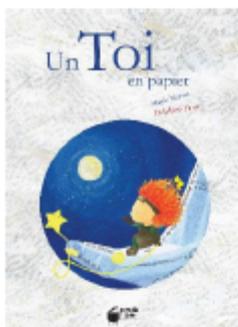
### RENDEZ-VOUS MENSUELS (sauf vacances scolaires)

L'Heure du Conte pour les enfants : le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, de 14h à 15h  
1<sup>ère</sup> séance le 5 septembre

Né pour lire pour les tout-petits : le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 10h à 11h  
1<sup>ère</sup> séance le 19 septembre

### EXPOSITIONS

#### 21 AOÛT – 6 OCTOBRE



" Un Toi en papier " album illustré par Delphine Fiore  
texte de Marie Neyrat

Delphine Fiore, enseignante à Matran, présente ses travaux  
d'illustratrice jeunesse !

Venez découvrir la richesse et la poésie de ses œuvres !

#### 12 OCTOBRE – 22 DECEMBRE

A ne pas manquer : Une exposition exceptionnelle !

St-Nicolas et ses cartes postales... de 1916 à 2017

La famille Dietrich présente sa magnifique collection de cartes de St-Nicolas.

Pour plus d'infos...

Bibliothèque régionale d'Avry

026 470 21 42

[biblioavry@bluewin.ch](mailto:biblioavry@bluewin.ch)

<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest

Route de Matran 24

1754 Avry-sur-Matran



Puériculture et conseils aux parents

# Ateliers-échanges petite enfance

Septembre - décembre — 2018  
Gratuit | Sans inscription | Enfants bienvenus



Croix-Rouge fribourgeoise  
Freiburgisches Rotes Kreuz  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



## Thèmes | 2<sup>e</sup> semestre 2018

### Goûter de tout... avec ses 5 sens

Comment soutenir nos enfants dans le plaisir du repas et les aider à goûter et à aimer les aliments présentés ?

Organisé en collaboration avec [www.bame-fr.ch](http://www.bame-fr.ch) et le programme cantonale « Je mange bien, je bouge bien ».

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

### Le langage, la communication et l'oralité de mon enfant

Comment l'aider à développer depuis tout petit sa communication, à prendre plaisir dans le langage et à explorer l'alimentation.

En collaboration avec des logopédistes du district.

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

### Viens jouer avec papa ou maman !

Découverte des jouets et jeux de société pour votre famille.

En collaboration avec une ludothèque de votre région.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

### Joie, frustration, peur & colère

Comment accompagner mon enfant dans ses différentes émotions.

En collaboration avec Education familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

## Lieux et dates

	Centre de puériculture de la Sarine-Campagne	Centre de puériculture de la Broye	Centre de puériculture de la Gruyère
	Avry-Bourg 2 1754 Avry	Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer	Rue de la Sionge 67 1630 Bulle
<b>Goûter de tout... avec ses 5 sens</b>	Lundi <b>12 novembre</b> De 9h30 à 11h	Jeudi <b>4 octobre</b> De 9h30 à 11h	Mardi <b>11 septembre</b> De 9h30 à 11h
<b>Le langage, la communication et l'oralité de mon enfant</b>	Mardi <b>4 décembre</b> De 9h30 à 11h	Mardi <b>25 septembre</b> De 9h30 à 11h	Jeudi <b>22 novembre</b> De 9h30 à 11h
<b>Viens jouer avec papa ou maman !</b>	Mercredi <b>12 septembre</b> De 9h30 à 11h	Mercredi <b>5 décembre</b> Ludothèque Rte d'Yverdon 122 1473 Font De 9h30 à 11h	Mardi <b>2 octobre</b> De 9h30 à 11h
<b>Joie, frustration, peur &amp; colère</b>	Vendredi <b>12 octobre</b> De 9h30 à 11h	Lundi <b>26 novembre</b> De 9h30 à 11h	Lundi <b>10 décembre</b> De 9h30 à 11h

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont animés par des professionnelles de la santé.

puericulture@croix-rouge-fr.ch  
026 347 38 83



Le Marché-Concours et son hôte d'honneur, Fribourg, vous invitent à participer à notre manifestation à Saignelégier.



FRIBOURG | FREIBURG  
LE BONHEUR EN PLUS  
MACHT GLÜCKLICH

HÔTE D'HONNEUR | EHRENGAST

## MARCHÉ-CONCOURS SAIGNELÉGIER

10-12.08.2018



### QU'EST-CE QUE LA CarteCulture?

La CarteCulture permet aux personnes avec des petits budgets de profiter de rabais entre 30% et 70% sur les offres culturelles, sportives ou de formation, telles que cinémas, piscines, théâtres, cours de langue, concerts, abonnements de journaux, etc.

La CarteCulture est gratuite.

OUI, JE COMMANDE LA CARTECULTURE

*Offre valable pour les communes ayant adhéré à la CarteCulture.*

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir la newsletter par courriel

Documents à joindre:

1. Photo-passeport (*veuillez inscrire votre nom et prénom au verso de la photo*)
2. Décision d'octroi d'une réduction de primes d'assurance maladie  
*ou décision d'octroi d'une bourse ou dernier avis de taxation et attestation de baisse de revenu ou attestation de baisse de salaire.*

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Veuillez envoyer le formulaire à l'adresse suivante:  
Caritas Fribourg / CarteCulture  
Rue de Morat 8 – 1700 Fribourg

Inscription en ligne et information:  
[www.carteculture.ch/fribourg](http://www.carteculture.ch/fribourg)  
026 321 18 54 ou [info@caritas-fr.ch](mailto:info@caritas-fr.ch)

